

Atelier n°34

Cybersécurité et Guide pratique des émoluments de formalités



COMPTABILITÉ

NIVEAU DE DIFFICULTÉ : ●●●**DURÉE :** 7 heures de formation**PUBLIC CONCERNÉ :** Notaires, juristes, collaborateurs, comptables taxateurs et toute personne amenée à pratiquer la taxation des actes au sein de l'étude notariale**PRÉREQUIS :** il n'y pas de prérequis pour suivre cette formation.**MOYENS TECHNIQUES :** Cours dispensé en présentiel avec vidéoprojecteur.**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :**

Cours magistral et interactif (questions/réponses).

Exposés théoriques illustrés par des ateliers, étude de cas pratiques et mises en situation selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique. Accompagné le plus souvent d'un support numérique.

MÉTHODES D'ÉVALUATION :

Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au travers d'un QCM.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :

Inscription sur :

<https://formation.adnov.fr/>.

- Les inscriptions sont possibles jusqu'au 5 juin 2026.
- Une confirmation d'inscription vous sera envoyée à l'issue de votre inscription.
- La convocation à la formation vous sera adressée environ 3 semaines avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation et la procédure à suivre pour effectuer votre demande de subrogation.
- Pour chaque salarié inscrit, saisie par l'office des prises en charge Opco EP.
- Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation.
- À l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera envoyé.

OBJECTIFS :

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

Pour la cybersécurité :

- Reconnaître une tentative d'attaque pour l'éviter.
- Mettre en place les bons réflexes et gestes au quotidien
- Pérenniser une bonne hygiène informatique au sein de l'office.

Pour les émoluments de formalités :

- Acquérir les bons réflexes permettant d'appliquer le tarif correspondant à chaque acte
- Optimiser la taxation des actes en percevant les émoluments de formalités adéquats
- Anticiper les pièges et éviter les erreurs récurrentes en la matière
- Mettre en pratique au sein de l'office

PÉDAGOGIE : Nicolas VAN GHELE, Expert en cybersécurité ADNOV

Catherine HERARDOT, formateur INAFON

Programme**Matin** 9h00-12h30**Risques et enjeux de la sécurité informatique**

- Introduction sur les attaques les plus répandues dans le notariat
- Les offices, une cible de choix pour les pirates
- Retour sur un scénario d'attaque : déroulé et comment éviter l'attaque

Adopter les bons réflexes

- La sécurité du poste informatique
- Les transferts de documents
- Bonnes pratiques simples à mettre en place, pour tous, de retour à l'office

PAUSE DEJEUNER 12h30-13h30**Après-midi** 13h30-17h00**Tour de table : questions ouvertes sur les émoluments de formalités****Méthodologie : pratique des émoluments de formalités**

- L'acte soumis à honoraires
- Présentation détaillée du tableau de formalités et cas pratiques
- Optimisation de la taxation

Mise en pratique sur actes courants

- Quels émoluments de formalités : actes de ventes et de prêts
- Quels émoluments de formalités : actes du droit de la famille
- Quels émoluments de formalités : actes divers